

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
SMPAS**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 15
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 13

Le treize juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le comité syndical, est convoqué, et s'est réuni en salle du conseil municipal de la Mairie de Mirabel et Blacons, sous la Présidence de Monsieur Gilles MAGNON, en séance ordinaire conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du code des collectivités territoriales.

Date de convocation : 5 juin 2023

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 15

Présents : Julie MEURANT, Sylvain FRANCOIS, Gilles MAGNON, Raymond MARION-FERRIER, Richard GUIELMINI, Fabien SYLVAIN, Frédéric TRON, Sébastien CHOUPAS, André ODDON, Philippe BERNA, Georges DUQUESNE, Hélène SYLVESTRE, Denis GAUDIN

Secrétaire de séance : Hélène SYLVESTRE

**Objet : Demande de subventions Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Conseil
Départemental de la Drôme ECONOMIE D'EAU – SECTORISATION ET TELEGESTION – MONTCLAR
SUR GERVANNE + SMPAS
N°2023-06-13-05**

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que le réseau eau potable du SMPAS fait l'objet de recherche de fuites systématique par secteur, permettant de dresser une carte détaillée des débits de fuite de nuit par tronçon. Le nombre d'apparitions et réparations de rupture de canalisation par tronçon est également renseigné.

Ces informations permettent de hiérarchiser les travaux de renouvellement et de calculer leurs impacts directs sur le rendement du réseau. Grâce aux travaux de sectorisation déjà réalisées sur la période 2017-2022 grâce à l'agence de l'eau et le département de la Drôme, le rendement du Syndicat a ainsi pu passer de 35% à 79%.

Il est ainsi prévu d'effectuer la même démarche sur le réseau de Montclar sur Gervanne. Le SMPAS sollicite l'agence Rhône Méditerranée Corse et le département de la Drôme en vue d'obtenir une aide financière sur un montant de dépenses estimées à 102 531 € H.T.

Ces travaux ont les objectifs suivants :

- Permettre au Syndicat d'avoir une meilleure lisibilité sur les débits de fuites nocturnes ;
- Engager en conséquence une recherche de fuite ciblée sur un périmètre réduit et donc d'obtenir un véritable impact sur l'amélioration du rendement « primaire » du réseau d'eau potable du syndicat ;
- et de fait, améliorer le patrimoine du Syndicat.

La commune de Montclar sur Gervanne a intégré, au 1^{er} Janvier 2023, le SMPAS Syndicat Intercommunal des Eaux.

Le service AEP, géré en régie par le Syndicat SMPAS, compte 120 abonnés et est assuré par :

- 1 ressource, dont les procédures PPC (Périmètre de Protection des Captages) ont été finalisées ;
- 1 réservoir de 60 m3 ;
- un réseau, composé d'un linéaire de 18 km environ ;
- 1 compteur de production, 1 compteur d'achat d'eau au syndicat SMEDG, 2 compteurs au niveau des sorties des réservoirs, 4 compteurs de sectorisation sur le réseau de distribution et 3 compteurs au niveau de l'interconnexion avec le réseau SMEDG.

Il est prévu d'initier ces travaux dès l'été 2023

L'estimation prévisionnelle de la dépense pour l'ensemble des travaux est présentée dans le tableau ci-après :

Opérations	Nombre	Coût unitaire HT	Coût total HT
		Envoyé en préfecture le 16/06/2023 Reçu en préfecture le 16/06/2023 Publié le	
Pose débitmètre sur réseau et acquisition locale	2	ID : 026-252602255-20230615-2023061305-DE	
Sur Fonte 125 sous RD	2	9 800 €	19 600 €
Remplacement de compteur et acquisition locale	3		
Débitmètre Sur Acier 80	1	2 500 €	2 500 €
Débitmètre Sur PVC 65	1	2 000 €	2 000 €
Mécanique sur PVC 65	1	1 500 €	1 500 €
Suivi de compteur existant (inclus acquisition locale)	4	1 800 €	7 200 €
Pose et suivi de marnage (inclus acquisition locale)	1	1 500 €	1 500 €
Maillage de 20ml PEHD63 pour antenne Les Granges	20	180 €	3 600 €
Suppression ancien départ antenne sous RD	1	950 €	950 €
Pose de vannes de sectorisation	9		
- Montclar sur Gervanne			
Sur PVC 90	1	1 800 €	1 800 €
Sur Acier 80	1	1 600 €	1 600 €
Sur PVC 63	4	1 400 €	5 600 €
Sur PVC 32	2	1 200 €	2 400 €
Sur PVC 25	1	1 000 €	1 000 €
Importation, configuration, essais (sur PCWIN2 existant)	8	270 €	2 160 €
Pose de vannes de sectorisation pour recherche de fuite sur PVC - SMPAS			
Mirabel et Blacons	7	1 400 €	9 800 €
Piégnos la Clastre	5	1 500 €	7 500 €
Aouste sur Sye	15	1 500 €	22 500 €
		Montant Total HT des Travaux	93 210 €
		<i>Divers et Imprévus (10 %)</i>	9 321 €
		Montant Total HT de la dépense	102 531 €

A ce titre, les partenaires institutionnels sont sollicités avec :

- Le montant attendu demandé à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse est de 51 266 euros, soit 50 % du montant total HT de la dépense ;
- Le montant attendu demandé au département de la Drôme est de 30 759 euros, soit 30 % du montant total HT de la dépense ;
- Le reste à charge pour le syndicat soit 20 506 euros HT (20 %).

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents, le Comité Syndical décide :

- De solliciter l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant de 51 266 euros, soit 50 % du montant total HT de la dépense ;
- De solliciter le département de la Drôme pour un montant de 30 759 euros, soit 30 % du montant total HT de la dépense ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés de travaux afférant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Conforme au registre des délibérations,
Mirabel et Blacons, le 15/06/2023

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 026-252602255-20230615-2023061305-DE



Le Président
Gilles MAGNON

Acte certifié exécutoire suite à la transmission en Préfecture le : 16/06/2023
et publication le :
Le Président

